



LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caribéenne de Football – Membre de la CON.CA.CAF
Tél. : 0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98 Email : football.guyane@wanadoo.fr

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du vendredi 21 avril 2023

Présents :

AMARANTHE-HORTH Armide, **AUBERGER** Florence, **BAFAU** Marcel, **CLAU** Gilles, **JEAN-MARIE** Steve, **NELSON** Antoine, **REVOUX** Christophe, **TORVIC** Fabrice, **VICTORIN** Thierry.

Absents :

AGESILAS Frantz, **BELLONY** Rollin, **DEDE** Dominique, **DANGLADES** Max, **DIMANCHE** Corine, **GOLITIN** Emané, **LONG** Rina, **MIJDT** Alain, **PAPAYO** Mickle.

La séance débute à 19h04.

Monsieur Christophe ADAM, Directeur Technique Régional assiste à la réunion.

Le secrétaire général, Antoine NELSON rappelle, aux membres présents, les dispositions règlementaires de l'article 13.7 des statuts de la LFG : « Le Comité Directeur délibère valablement si au moins la moitié des membres sont présents. Il peut se réunir à titre exceptionnel téléphoniquement ou par visioconférence... ».

1. Informations du Président de la LFG.

- Démission et départ de Monsieur Christophe ADAM sur le poste de Directeur Technique Régional de la LFG pour la fin de cette saison 2022-2023.
- Recrutement de Monsieur Stéphane D'URBANO sur le poste de responsable de la section excellence sportive à compter du 1^{er} août 2023.
- Plainte déposée à l'encontre de l'ancien trésorier général, le 3 avril 2023, pour abus de confiance.
- Réunion de travail avec le nouveau président de la F.F.F, Monsieur Philippe DIALLO sur la participation de la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe à la Coupe de France féminine pour la saison 2023-2024, avec une phase Antilles-Guyane pour un représentant de la région. D'autres sujets ont été abordés :
 - Participation du CERFA à la coupe Gambardella.
 - Discussion sur l'organisation des matchs du 8^{ème} tour et 32^{ème} de finale de Coupe de France en Outre-Mer.
 - Libération des joueurs guyanais de l'hexagone pour la Ligue des Nations de la Concacaf avec la prise en charge de l'assurance
- Dans les préliminaires de la Gold Cup, la sélection de Guyane jouera contre Sin Marteen, le 17 juin à Miami, puis en cas de victoire contre le vainqueur Curaçao-Saint Kitts-and-Nevis, le 20 juin 2023.
- La Concacaf a validé la participation de l'AS Etoile de Matoury à la Concacaf Caribbean Shield Cup 2023 qui se déroulera du 3 au 13 août 2023, à Saint-Kitts and Nevis.

Le Président informe les membres qu'il réunira, dans les meilleurs délais, les chefs de Pôle au Comité Directeur sur la feuille de route de la dernière saison de la mandature.

2. Evocation de la décision de la Commission Régionale d'Appel qui a infirmé une décision du Département futsal pour un match de championnat de Régional 1 de futsal opposant le MONTJOLY FC à l'AS GOLDEN STARS (réception du Responsable du futsal et du Président de la commission d'appel, analyses, discussions, décision)

Vu les explications de Georges JEAN-MARIE, président de la Commission Régionale d'Appel,
Vu les explications de Stève JEAN-MARIE, représentant du Département Futsal,

Après discussions et échanges de point de vue,

LE COMITE DIRECTEUR

A la majorité des membres présents,

DECIDE DE CONFIRMER la décision de la Commission Régionale d'Appel qui a infirmé la décision du Département Futsal sur cette affaire.

Messieurs Stève JEAN-MARIE ET Gilles CLAU n'ont pris part ni au débat, ni à la discussion, ni à la décision.

3. Validation du PV du Comité directeur du 03 mars 2023

Validé à l'unanimité des membres présents.

4. Validation des décisions du Bureau du Comité Directeur du 06 avril 2023

Validé à l'unanimité des membres présents.

5. Analyse du DTR sur les dernières performances de la sélection sénior à la ligue des Nations de la Concacaf.

Monsieur Christophe ADAM, Directeur Technique Régional fait part de ses observations sur le contenu des deux derniers matchs de la sélection de Guyane. Il expose ses analyses sur le plan de jeu de la sélection de Guyane ainsi que le projet de jeu et l'animation défensive et offensive.

Pour le secrétaire général, la sélection de Guyane a besoin des analyses techniques de tous ses cadres qui ont pour objectif de faire progresser la sélection de Guyane au niveau tactique.

6. Organisation de la prochaine Assemblée Générale sur le bilan financier 2020/2021 (date, ordre du jour)

Le président de la ligue, Marcel BAFAU annonce que le bilan financier de la saison 2020-2021 a été transmis au Commissaire aux Comptes de la LFG.

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE DE FIXER l'Assemblée Générale au dimanche 14 mai 2023.

L'ordre du jour est établi comme suit :

- Validation du rapport financier de la saison 2020-2021
- Discussions sur le championnat U19

7. Aménagement de l'annexe de Saint-Laurent-Du-Maroni : validation de l'entreprise en charge des travaux (Président).

Après analyse des offres des trois entreprises,

LE COMITE DIRECTEUR

DECIDE DE CHOISIR l'entreprise SORA. Il lui sera demandé de faire des réductions sur les montants des climatiseurs et des luminaires.

8. Point sur la participation d'un club de la LFG au tournoi féminin en Martinique « foot évolisyon » (arrêt des critères pour le choix de l'équipe participante, choix du chef de délégation)

Après discussions et échanges de point de vue,

LE COMITE DIRECTEUR

DECIDE de désigner le vainqueur ou le finaliste de la Coupe de Guyane pour la participation d'un club de la LFG à ce tournoi de football féminin « foot évolisyon » qui doit se dérouler en Martinique le 10 juin 2023. La chef de délégation désignée est Madame Rina LONG.

Le chef de délégation pour la compétition de la LAGF est Madame Armide AMARANTHE-HORTH. Elle sera chargée d'accompagner le champion de la Régionale 1 féminine qui se déplace en Martinique, du 31 mai au 4 juin 2023 (matchs prévus le 1er et 3 juin).

9. Organisation de la Coupe des Savanes (saison 2023-2024)

Vu le courrier de la Communauté des Savanes en date du 8 mars 2023 demandant un partenariat à la LFG pour l'organisation de la 6^{ème} édition de la Coupe des Savanes,
Après discussions et échanges de point de vue,

LE COMITE DIRECTEUR

DECIDE DE VALIDER l'organisation de la Coupe des Savanes pour la saison 2023-2024.

10. Projet de la sélection Futsal Homme.

Après discussions et échanges de point de vue,

LE COMITE DIRECTEUR

DECIDE DE VALIDER l'ensemble du projet de la sélection Futsal Homme.

11. Proposition de partenariat du club AJBA sur l'organisation d'un match dans le cadre de la fête du drapeau haïtien

Vu l'organisation de la Coupe VYV, du regroupement de la sélection de Guyane (les Yana Doko) et de l'indisponibilité du sélectionneur U23 pendant cette période,

LE COMITE DIRECTEUR

DECIDE de ne pas donner une suite favorable à l'invitation de l'AJBA à destination de la sélection U23.

12. Choix du chef de délégation de la sélection U13 pour le tournoi à Plomelin

Après discussions et échanges de point de vue,

LE COMITE DIRECTEUR

DECIDE DE DESIGNER Emané GOLITIN, chef de délégation de la sélection U13.

13. Choix du chef de délégation de la sélection U15 pour le tournoi Concacaf

Après discussions et échanges de point de vue,

LE COMITE DIRECTEUR

DECIDE DE DESIGNER Fabrice TORVIC, chef de délégation de la sélection U15.

14. Informations Coupe VYV

Le secrétaire général, Antoine NELSON informe les membres du Comité Directeur du calendrier de la Coupe VYV- Edition 2023, qui se déroule en Guyane :

DATE	HEURE	EQUIPE 1	EQUIPE 2
PRELIMINAIRE (MATCH DE BARRAGE)			
Dimanche 14 Mai 2023	15H45	A.S.C KARIB (GUYANE)	JUNIOR STARS (SAINT-MARTIN)
DEMI-FINALES			
Mercredi 17 Mai 2023	18H00	LA GAULOISE DE BASSE-TERRE (GUADELOUPE)	GOLDEN LION (MARTINIQUE)
	20H00	A.S ETOILE DE MATOURY (GUYANE)	A.S.C KARIB OU JUNIOR STARS (SAINT-MARTIN)
Vendredi 19 Mai 2023	18H00	MATCH DE CLASSEMENT	
	20H00	FINALE	

Toutes les rencontres se dérouleront au stade municipal Dr Edmard Lama, à Rémire-Montjoly.

15. Validation des candidatures aux commissions

Après études,

LE COMITE DIRECTEUR

DECIDE DE VALIDER les candidatures des personnes suivantes :

- Monsieur **Jean-Pierre LINDOR** à la Commission Régionale de Fidélisation de l'Arbitrage (CRFA)

- Madame **Cari-Ifra HIPPOLYTE** à la CRFA,
- Monsieur **Daan BIEN AIME** à la CRFA,
- Monsieur **Joseph VERDA** à la CRFA,
- Monsieur **Findhet BERNARDIN** à la CRFA,
- Monsieur **Hubert CORENTIN** à la Commission Régionale de l'Arbitrage (CRA), au Département Jeunes – gestion des compétition (DJ) et à la Commission Régionale d'Organisation des Compétitions (CROC),
- Madame **Kézia GIRIER DU FOURNIER** à la Commission Régionale des Actions citoyennes et sociales (CRACS) et à la Commission Régionale de Discipline et de l'Ethique (CRDE),
- Monsieur **Richard MONTGENIE** à la Commission Régionale féminine.

16. Questions diverses

Dérogation pour le stade Paulet Clet de Sinnamary

Considérant l'article 45 des Règlements généraux sportifs de la LFG (*modifié lors de l'AG du 12 octobre 2019*),
 Vu la fermeture du stade Omnisport de Sinnamary par décision de l'APAVE depuis le 22/11/2022,
 Vu le procès-verbal n°61 de la Commission Régionale de l'Organisation des Compétitions,
 Afin de permettre le bon déroulement de la Régionale 1 au cours de la saison 2022-2023,
 Afin de permettre au club de l'US Sinnamary de recevoir à Sinnamary,

LE COMITE DIRECTEUR

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE D'ACCORDER une dérogation provisoire à l'installation sportive :

- Stade Paulet Clet (Sinnamary).

Cette dérogation est accordée pour la saison 2022-2023.

Réfection du premier étage du centre d'hébergement

Après analyse des offres des deux entreprises,

LE COMITE DIRECTEUR

DECIDE DE CHOISIR l'entreprise JFM CONSTRUCTION.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève à 22h35.

Le Secrétaire Général

A. NELSON

Le Président

M. BAFU